

" Travail manuel, travail sacré à Bonport, abbaye cistercienne"

Ordre Cistercien : C'est une partie du tronc bénédictin, donc suivant la Règle Bénédictine qui fixe **tous les détails** de la vie quotidienne du moine.

Robert de Molesme décide en 1098 de fonder "le Nouveau monastère" pour mieux suivre la Règle Bénédictine. Ce premier monastère se nomme Cîteaux, il aura quatre filles principales : La Ferté, Pontigny, Morimond, et Clairvaux. Toutes les fondations cisterciennes seront issues d'une de ces abbayes, d'où le terme de filiation. Mais chacune est indépendante. Elles sont reliées par la Charte de Charité (1114), et le Chapitre général (créé en 1119). Il faut 12 moines et un abbé pour une fondation.

Fondation de l'abbaye de Bonport dans l'Ordre cistercien.

Notre-Dame-de-Bonport, fondée à partir de l'abbaye Notre-Dame-du-Val (ancien diocèse de Paris), elle-même fondée par La Cour-Dieu (diocèse d'Orléans), est fille de Cîteaux.

La légende autour de la fondation a longtemps pris le pas sur l'histoire : lors d'une chasse organisée peu après son couronnement comme duc de Normandie **le 20 juillet 1189**, Richard faillit se noyer en poursuivant un cerf. Il fit alors vœu, s'il en réchappait, d'élever une abbaye au lieu où son cheval toucherait la terre ferme. Le nom même du monastère vient rappeler cet épisode qui semble avoir été relaté pour la première fois au XVIIIe s. par un historien du diocèse d'Évreux, Le Batelier d'Aviron.

Ainsi l'abbaye Notre-Dame de Bonport a pu être réellement fondée entre le 20 juillet et le **10 août 1189**, date de l'embarquement de Richard à Barfleur (pour son couronnement).

La Règle de saint Benoît : Ora et Labora.

Fondateur de Subiaco et du Mont-Cassin, saint Benoît (480/90-† 547) rédige sa règle vers 540

1) L'opus Dei (l'œuvre de Dieu). La vie de prière de la communauté est une prière commune : la liturgie des heures. Cette prière liturgique atteint son sommet dans la célébration de la messe. 8 offices se répartissent tout au long de la journée. Sinon SILENCE.

2) La Lectio Divina

C'est le second pilier de la vie monastique. C'est un temps de prière personnelle à partir d'un livre. Elle est considérée comme une activité d'étude qui vise à l'imprégnation lente. Au début de Carême, chaque moine reçoit un livre qu'il est tenu de lire.

3) Le travail manuel

C'est le troisième élément essentiel dans l'équilibre de la vie du moine. Selon saint Benoît, l'oisiveté est l'ennemi de l'âme. Le travail manuel est là avant tout pour combattre la paresse et le spleen du moine (l'acédie). C'est ainsi que les moines doivent défricher, labourer, semer, récolter, creuser des canaux, édifier des barrages – voire même leur abbaye –, dans un esprit de charité et de fraternité. Mais bientôt, pour l'essentiel, les travaux manuels vont être confiés aux frères convers, les moines ne venant les seconder qu'aux périodes de fenaisons, des moissons et des vendanges.

1) Journée type : Les 8 offices, 150 psaumes répartis sur les 7 jours de la semaine.

- **Vigiles** (veilles) : 2h30 (par erreur on les appelle matines). Plutôt vers 4h15-4h30.

- **Laudes** (louanges) : à l'aube, au petit matin (liées avec Prime dans certains cas).

- **Prime** (1^e heure du jour selon la manière de compter chez les Romains soit 6 h) – **Messe** –.

À la sortie de l'office, les moines se rendent à la salle capitulaire pour entendre la lecture d'un chapitre de la règle, accompagné des commentaires du père abbé. Puis travail manuel ou intellectuel.

- **Tierce** (3^e heure du jour) : 9h00. Chaque moine accomplit ensuite la besogne qui lui a été assignée.

- **Sexte** (6^e heure du jour) : 12h00 (le milieu du jour).

Réfectoire pour le repas. Après quoi, les moines peuvent vaquer, pendant une heure environ à la prière, à la lecture ou au repos.

- **None** (9^e heure du jour) : 15h00 réunit les moines avant le travail de l'après-midi. Celui-ci dure deux heures et demie ou plus, suivant les époques.

- **Vêpres** (quand apparaît l'étoile Vesper/Vénus), à la tombée du jour : 18h00 fin du labeur quotidien.

Le repas du soir

- **Complies** (ce qui complète) : vers 20h00 dernier office du jour.

Après l'office, vers 20h30, les moines montent au dortoir.

1 – Travail Manuel.

La RB préconise le travail manuel qui permet de lutter contre l'oisiveté, un des ennemis de l'âme. Le travail est même (à l'origine) une condition à l'état de moine.

Le chapitre quarante-huit de la règle bénédictine traite du travail manuel des moines. Dans les débuts de l'Ordre, la Règle sera bien respectée, mais très vite les Cisterciens feront comme les autres moines ! Ils délègueront les tâches pénibles non seulement aux convers, mais aussi à des fermiers. (Voir Le Rêve cistercien de Léon Pressouyre, Découverte Gallimard.).

Le chapitre soixante-six recommande une disposition du monastère qui permette aux différents métiers de s'y exercer afin que les moines évitent de sortir du monastère. Si l'on prend littéralement le texte, les frères pouvaient travailler dans le jardin, au moulin et dans des lieux où s'exercent les différents métiers.
Difficile à respecter.

La RB présente donc un caractère pratique qui intègre toutes les activités de l'homme, et tout particulièrement avec les cisterciens au XII^e siècle. Ils ont réhabilité le travail manuel comme œuvre de Dieu à l'encontre des Clunisiens qui l'avaient sacrifié à la liturgie, à l'étude, et à la copie des manuscrits.

Les communautés cisterciennes pouvaient et même devaient presque vivre en autarcie, se suffire à elles-mêmes. Les moines devant trouver à l'abbaye tout ce qui leur est nécessaire - Voir Maulbronn - plusieurs métiers manuels y sont exercés :

- conservation et préparation de la nourriture
- habillement
- boulangers, pêcheurs, maçons, cordonniers, forgerons, tanneurs, foulons, tisserands, brasseur, etc.

La doctrine du travail de Benoît et des Pères cisterciens présente un aspect ascétique. Avec les cisterciens, il est chemin de pauvreté car le moine travaille pour subvenir à ses propres besoins et satisfaire au précepte de l'aumône, il lui permet de rester en communion avec les "gens du monde", d'embrasser la condition des pauvres.

Conformément à la Règle, tous les moines participent aux travaux des champs, sans entraver la célébration de l'office divin. Mais en période de moissons, de vendanges (ou autres), toute la communauté peut être amenée à ne pas totalement respecter les horaires, y compris la messe. Saint Bernard en parle lui-même dans une de ses homélies.

Tableaux de service à Clairvaux est conservé à la Bibliothèque de Troyes : Prévisions des tâches sur plusieurs mois à tour de rôle !

Suivant la Règle, il devait y avoir 7 h de travail par jour en période normale. Cependant l'équilibre entre vie spirituelle et vie de travail se révèle quelque fois très difficile et très fragile, indépendamment des tentations de la paresse ou de la richesse acquise par le travail, et cela de tout temps... Exemple de Genesee (fabrication de pain !)

Les frères convers exercent les métiers les plus rudes, les profès avaient habituellement les responsabilités ; mais chaque moine devait graisser ses chaussures ou sandales. Certaines tâches s'effectuaient au chauffer en hiver.

Les travaux agricoles (et autres) sont souvent base de l'économie d'une abbaye. Mais, en fonction de l'emplacement des monastères et de leur spécificité, on pourra avoir des "spécialités" : Forges à Fontenay, Brasseries en Belgique, élevage de moutons en Angleterre (1193 paiement de 1/3 de la rançon de Richard par la laine des moutons "cisterciens"- une année de la tonte des abbayes cisterciennes taxées exceptionnellement 3 fois), vins en Bourgogne, etc.

Le savoir-faire des moines se transmettait dans les abbayes filles et même au-delà ; les vignobles bourguignons en sont la preuve !

Dans les campagnes, les monastères ont joué un rôle essentiel dans la transmission du savoir technique. La présence d'ouvrages antiques dans les scriptoria montre un certain intérêt des moines pour les arts mécaniques. Les techniques hydrauliques sont nées des besoins de produire sur des terres manquant d'eau ou en ayant trop.

Pour les moulins, qui sont des machines complexes, c'est sans doute dans les monastères qu'ont été diffusées les techniques. L'eau tient une place essentielle dans la fondation et dans la vie de l'abbaye de Bonport. L'étude de ses biens montre la prépondérance des fiefs et des droits sur les rivières voisines.

Principaux acteurs de la mise en valeur des campagnes, les cisterciens se sont systématiquement équipés de cet outil : Bonport possédait plusieurs moulins. Ils sont répartis sur les lieux de production, le transport des grains restant très difficile. Partout où c'était possible (présence d'un cours d'eau) le moulin à eau a été préféré au moulin à vent : il développe une puissance supérieure et l'eau coule tous les jours.

Dans les abbayes médiévales on consomme beaucoup de poissons qui, fumés, séchés ou salés, se conservent mieux que la viande. Contrairement à d'autres, l'abbaye de Bonport possède plus de pêcheries que de viviers : ses nombreuses possessions sur les rivières permettent une large pratique de la pêche. Des aménagements de cours d'eau en étangs (comme à Mortemer) sont apportés pour la production de gardons, de rotengles (gardon rouge) ou brochets.

Implantée dans une société essentiellement rurale, l'économie cistercienne se caractérise par le faire-valoir direct et un système d'exploitation agricole novateur, les Granges.

Les moines cisterciens cultivent eux mêmes leurs terres, avec l'aide de frères convers, et n'ont pas recours à des fermiers (avant le XIII^e s.). Une abbaye possède en moyenne une dizaine de granges, chacune est indépendante et rend ses comptes au cellérier de l'abbaye.

Ces granges, ou grandes fermes isolées au milieu des terres qu'elles exploitent, doivent être séparées les unes des autres par au moins 2 lieues de Bourgogne (environ 11km 500) pour ne pas se gêner. Chaque exploitation doit être située à une journée de marche de l'abbaye pour permettre aux moines qui la desservent de venir aux offices chaque dimanche et aux jours de fêtes. Ceci n'est pas respecté, certaines donations lointaines sont conservées en raison de leur spécificité: domaine viticole, saline ... Pour regrouper les terres, ils ont pratiqué l'échange (ou la vente).

L'efficacité de ce système apporte des revenus importants, souvent supérieurs aux besoins des moines. Le surplus peut alors être vendu dans les maisons que les abbayes possèdent dans les grandes villes. (Voir les revenus des abbayes cisterciennes anglaises et des Belges pour la bière ! Bonport avait des maisons à Rouen).

L'abbaye de Bonport se caractérise par son très petit nombre de granges. Cinq ont été identifiées : ARDOUVAL en forêt d'Eawy, à 70 km de Bonport ; et très proches de l'abbaye en forêt de Bord : LA CORBILLIERE, LA CRAMPONNIERE, TREIZE LIVRES et BLAQUETUIT sur les paroisses de Tostes et de Montaure ainsi qu'une ferme à St-Pierre du Vauvray.

Ces granges fournissaient l'essentiel de la nourriture pour l'abbaye, seul le vin, produit en partie à Léry, venait aussi des coteaux de la région parisienne appartenant à Bonport.

Les Cisterciens excellaient en hydraulique et dans le traitement des marais, mais Bonport n'est pas le meilleur exemple.

2 – Travail sacré.

L'Opus Dei et la Lectio Divina, un temps de prières conséquent et, manuellement la copie des manuscrits ; même si le travail "matériel" (agricole) est sacré, considéré au service de Dieu.

"Toutes les abbayes ne disposaient pas d'un scriptorium ou d'une bibliothèque" (B. Barrière) cette assertion est bien trop générale. C'était avant tout une salle de travail.

L'Ordre exigeait que les livres soient les mêmes dans toutes les abbayes par souci d'uniformité. Il y a donc une remise "aux normes" des anciens manuscrits dans les abbayes affiliées.

Travail au scriptorium : Cartulaire, chartes et manuscrits. Les échanges

Certains ont avancé que les scriptorium existaient rarement ... mais c'était pourtant une pièce essentielle dans les abbayes d'une certaine importance, même si la "pièce" pouvait servir à tout autre travail. Ils sont partiellement en déclin dès le XIV^e s. puisque les livres pourront être copiés dans des boutiques spécialisées (puis invention de l'imprimerie).

Dans les plus grands monastères, il s'agissait de véritables centres de production, destinés à alimenter en textes de toute sorte la bibliothèque de l'établissement lui-même ou de ses filiales.

- Bibles
- Psautiers
- Antiphonaires
- Vies de Saints
- Textes des Pères de l'Église, etc.
- Livres d'Histoire : Grégoire de Tours (évêque et historien)

Scriptorium à Bonport : grande salle en bas près du chauffoir, salle des moines.

Au Moyen-Âge, la bibliothèque était installée au rez-de-chaussée à la suite de la salle des moines, et incluait sans doute le chartrier. À la fin du XVII^e s. le soin, voire le luxe, avec lequel les religieux aménagèrent à l'étage la bibliothèque, est tout à fait remarquable. La salle, revêtue d'un parquet à la française, s'orne de magnifiques boiseries de chêne, avec pilastres cannelés et portes grillagées qui renfermaient les livres et manuscrits de l'abbaye.

À la Révolution il restait 16 manuscrits seulement. Il faut signaler que la bibliothèque de Bonport s'était vu amputée à la fin du XVII^e s. de la plus grande partie de ses plus beaux manuscrits par la volonté d'un illustre collectionneur. En effet, pour accroître sa bibliothèque, le ministre Jean-Baptiste Colbert avait pris l'habitude de "réquisitionner" [c'est le terme employé dans le catalogue des livres qui lui sont remis le 12 mai 1683] les volumes intéressants des bibliothèques monastiques.

Il se fit donc remettre 78 manuscrits et plusieurs imprimés. Toute sa collection entra dans la Bibliothèque Royale en 1732 (puis Bibliothèque Nationale).

Aujourd'hui il subsiste 86 manuscrits qui semblent provenir de la bibliothèque de Bonport alors que l'on ne connaît que 75 manuscrits de Mortemer, 62 de La Noë, 5 de Breuil-Benoît et un seul de l'abbaye de l'Estrée. Autre exemple la bibliothèque de Clairvaux possédait au XV^e s. plus de 1700 manuscrits.

RÉALISATION D' UN MANUSCRIT

C'est dans les monastères que l'essentiel des manuscrits a été réalisé.

La peau des animaux (veaux, agneaux, chevreaux ...), après avoir été abondamment lavée et grattée pour être débarrassée de toute graisse ou poils, était tendue encore mouillée sur un cadre. Après séchage, le parchemin ainsi obtenu était poncé des deux côtés pour l'amincir et le rendre parfaitement lisse. Une différence de pigmentation reste visible : le côté chair est plus clair que le côté "poil" ou "fleur" plus coloré. Pour que le parchemin soit blanc et opaque, on utilisait souvent la chaux ou la cendre pour le dégraisser, il était ensuite lissé à la pierre ponce et blanchi à la craie.

Les moines de Bonport achetaient les parchemins tout prêts, ils ne faisaient sans doute pas la préparation. Il faut une quinzaine de peaux pour un seul ouvrage en fonction de la taille.

La découpe des feuillets.

Une peau de mouton ainsi préparée mesure en moyenne 90 cm de long sur 45 à 60 cm de large, soit 2 grandes doubles feuilles ou bien 4 ou 5 feuilles moyennes. On essayait toujours de tirer de la peau le plus de feuillets possible et si un trou existait, il était reprisé ou on y collait une pièce rapportée "la mouche".

Le sens de découpe était important car les feuillets découpés à contre sens avaient tendance à corner. La manière de plier le parchemin pour former les cahiers du livre était variable :

in folio : la feuille est pliée en 2

in quarto : la feuille est pliée en 4

in octavo : la feuille est pliée en 8

La succession des pages doit obéir à la règle qui veut que toutes deux présentent la même face de parchemin, côté poil ou côté chair.

Le travail se fait en équipe, par cahiers. Certains écrivent, d'autres réalisent les enluminures en fonction des compétences. Le rubricateur fait les titres et les décorations mineures.

Le scribe travaille en moyenne au rythme de 3 à 4 folios par jour (un folio : 35 à 50 cm haut x 25 à 30 cm large). Il écrit parfois sous la dictée (cartulaire de Conches) d'où les fautes.

Sur un colophon on peut lire :

«...Si tu ne sais pas ce qu'est l'écriture... laisse moi te dire que le travail est rude : il brouille la vue, courbe le dos, écrase le ventre et les côtes, tenaille les reins et laisse tout le corps douloureux ...»

Les palimpsestes : on gratte un manuscrit pour réutiliser la peau (lavée et poncée de nouveau quelquefois).

La copie du texte pouvait commencer lorsque le support avait reçu une série de points de repère marqués par des petits trous (les piqûres) et un schéma plus ou moins compliqué de mise en page (la réglure) à l'aide de traits tracés à la mine de plomb, à la pointe sèche ou à l'encre. L'organisation générale de la page tenait compte des gloses (notes marginales qui viendraient plus tard s'ajouter au texte) en conservant de large marge.

Le copiste pouvait alors commencer son travail, à la plume d'oie ou au calame (roseau) et à l'encre noire en réservant la place des lettres ornées et des miniatures, réalisées par l'enlumineur, ou des titres tracés par le rubricateur.

Un manuscrit coûtait très cher, surtout en raison du temps passé ; mais pour les moines, la notion de temps était moins importante : temps du prêt du livre.

Il a été possible d'identifier des "styles" d'enluminures ; les manuscrits de certaines abbayes, plus remarquables que d'autres, seront copiés dans les moindres détails.

Le Psautier devait être connu de chaque moine, donc il en fallait plusieurs.

C'est également au scriptorium qu'étaient réalisés les cartulaires, recueil des chartes de donations de l'abbaye (celui de Bonport à la BN, 1301-1400). Les moines recopiaient les chartes conservées au Chartrier. Il peut exister plusieurs cartulaires pour une même abbaye.

De nos jours, le "scriptorium", quand il existe, est utilisé pour la lectio et se confond quelquefois avec la bibliothèque.

L'architecture : les moines bâtisseurs, les moines architectes. Encore aujourd'hui.

Architecture simple et fonctionnelle, sans fioriture : Exigence morale prônée par St Bernard.

Organisation quasi parfaite du plan : c'est pourquoi on a parlé de "plan type d'abbaye" c'est en réalité un programme modulable !

Ils ont proposé un idéal réalisable partout, en briques ou en pierre, en accord avec les traditions locales, sans exclusive de matériaux ou de techniques. C'est là le savoir-faire transmis aux générations.

L'expertise cistercienne était largement reconnue puisque dès 1157 le Chapitre général interdit la mise à disposition des moines, convers etc., et en 1210 l'abbé de Bolbec est puni pour avoir enfreint ce règlement.

En réalité, il faut trouver une juste mesure entre "les moines font tout" et l'appel à des ouvriers.

Aujourd'hui encore, plusieurs abbayes construisent ou éditent des livres :

Bellefontaine : Dans la lignée du renouveau patristique, et de leur quête des sources du monachisme, des moines de Bellefontaine s'intéressèrent à ces textes fondateurs avec le souci de les rendre accessibles à des frères qui ne pouvaient les lire dans les langues anciennes.

D'autres monastères se consacrent à la confection d'objets et de vêtements liturgiques, de produits alimentaires (pâtes, confitures, gâteaux, chocolat etc.), produits ménagers (cire de St Wandrille) ou d'hygiène, tous vendus sous le nom de Monastic, mais ceci est une autre histoire ...

A Gosse-Kischinewski